



HAL
open science

Les constructions comme unités de la langue : illustrations, évaluation, critique

Dominique Legallois, Adeline Patard

► To cite this version:

Dominique Legallois, Adeline Patard. Les constructions comme unités de la langue : illustrations, évaluation, critique. Langue française, 2017, Les constructions comme unités de la langue : illustrations, évaluation, critique, 2 (194), pp.5-14. 10.3917/lf.194.0005 . hal-02153041

HAL Id: hal-02153041

<https://hal.science/hal-02153041v1>

Submitted on 31 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les Constructions comme unités de la langue : illustrations, évaluation, critique

Dominique Legallois, Université de Paris 3, Sorbonne Nouvelle, Clesthia

dominique.legallois@sorbonne-nouvelle.fr

Adeline Patard, Université de Caen, Crisco,

adeline.patard@unicaen.fr

Situation

La notion de *construction* a été investie depuis la fin des années 80, d'une riche dimension théorique, puisque ses promoteurs la considèrent comme l'unité grammaticale fondamentale de la langue. Les perspectives prônant cette conception appartiennent à des courants divers de la linguistique, mais sont désignées par le terme « unificateur » de *Grammaires de Construction* (GxC). Le pluriel de *grammaires* est motivé par la diversité des approches : approche formelle de Fillmore, Kay, Lambrecht, Sag, Michaelis (*la Berkeley Construction Grammar, la Sign-Based Construction Grammar*), approche cognitive développée par G. Lakoff, par Langacker, ou encore par Goldberg, approche typologique de Croft (*la Radical Construction Grammar*)¹. On considère généralement l'article de Fillmore, Kay et O'Connor (1988) comme l'acte fondateur des GxC². On rappellera que figure dans ce travail une réflexion sur plusieurs types d'expressions, que l'on ne juge pas *a priori* idiomatiques en raison de leur nature formelle (*formelle* dans le sens où ces expressions acceptent un matériel lexical variable et font preuve d'une certaine productivité). Par exemple :

(1) *the X-er, the Y-er* : the more carefully you do your work, the easier it will get

(2) *P, Let alone Q* : I barely got up in time to eat lunch, let alone cook breakfast.

Pour Fillmore, Kay et O'Connor, ces expressions (*formal idioms*) ne peuvent être reléguées dans une liste d'exceptions qui les marginaliserait de toute théorisation. Ce sont pour les auteurs des constructions grammaticales productives qui partagent des propriétés formelles, sémantiques et pragmatiques avec d'autres constructions, tout en possédant leurs propres caractéristiques.

Depuis ces travaux princeps, la notion de construction s'est diffusée dans d'autres perspectives, et a été appliquée à des schémas syntaxiques plus abstraits encore que les *formal idioms*, notamment les *argumental structure constructions* – l'exemple de la construction ditransitive de l'anglais étudié par Goldberg (1995) n'a guère besoin d'être repris ici. De façon synthétique, on dira que l'on peut définir une construction selon cinq propriétés :

1. une construction consiste en un appariement entre une forme et une signification ; on

¹ Cf. François (2008) et Legallois (2017) pour une synthèse.

²La notion était en fait dans l'air du temps ; Langacker décrit dans sa *Foundations of Cognitive Grammar* (1987) des appariements complexes forme-sens, et Lakoff parle déjà de *construction* dans *Women, Fire and Dangerous Things* (1987).

distingue donc les constructions atomiques (morphèmes et lexèmes) des constructions complexes (schémas syntaxiques ou schémas argumentaux). Pour ces dernières, un principe de non-compositionnalité est souvent évoqué³ : la signification de la construction n'est pas réductible à la signification des éléments ;

2. une construction peut posséder une dimension schématique (ou formelle : elle est lexicalement peu déterminée) ou spécifique (elle possède un matériel lexical constant);
3. une construction appartient à un réseau de constructions dont elle hérite en partie des propriétés syntaxiques, sémantiques, pragmatiques, tout en possédant ses propres spécificités ;
4. la formation d'une construction est un processus d'abstraction à partir d'exemplaires réels de situations et d'énoncés. Les Grammaires de Construction – et plus particulièrement celles participant au courant cognitif - s'inscrivent pleinement dans une linguistique de l'usage ;
5. en tant qu'unité fondamentale, la sémantique de la construction exerce un poids coercitif sur les éléments lexicaux qui l'intègrent, selon le principe du tout primant sur ses éléments (principe en relation avec celui de non-compositionnalité).

L'approche constructionnelle occupe désormais un terrain de plus en plus large dans une discipline nécessairement mondialisée : elle se substitue peu à peu à la linguistique cognitive elle-même, dont elle constituait, il y a encore peu de temps, une orientation parmi d'autres. Elle a permis de re-penser la phraséologie comme phénomène linguistique central et non plus périphérique ; elle a systématisé le recours aux données empiriques – les techniques quantitatives et statistiques se sont développées de façon impressionnante. Récemment, elle a contribué à l'analyse du changement diachronique en proposant de décrire des phénomènes de « constructionnalisation » et de « micro-construction » (Traugott et Trousdale 2013 : 22).

Problématique

Le succès des GxC a donc été grandissant, et cela bien ailleurs qu'aux États-Unis. Il est à noter que :

- le *Handbook of Construction Grammar* publié aux Oxford University Press (parution venant en quelque sorte consacrer dans le champ de la linguistique les apports des approches constructionnelles) a été édité en 2013 par deux Européens (Hoffmann et Trousdale) ;
- Le linguiste allemand Hilpert a publié en 2014 aux éditions Edinburgh University Press, le premier manuel consacré au sujet.

Si, par ailleurs, des études « constructionnelles » ont porté sur des langues romanes (l'italien et l'espagnol – cf. De Knop, Molica et Kuhn, 2013, Boas et González García 2014), très peu encore ont porté sur le français. Il y a bien sûr des exceptions : parmi les travaux les plus

³Il est discuté ici même dans plusieurs contributions.

notables, figurent ceux menés aux États-Unis de Lambrecht et de Achard⁴, et au Japon, de Furukawa⁵.

Il ne s'agit pas de parler de « rendez-vous manqué » entre les GxC et la linguistique francophone⁶, mais plutôt de s'interroger sur deux types de rapport, qu'il convient de distinguer :

a) le rapport des études francophones aux GxC

et

b) le rapport des études francophones à la notion de construction.

Le point a) a fait l'objet d'une réflexion dans Bouveret et Legallois (2012). Nous synthétisons ici les arguments : l'indifférence aux GxC est due en partie à la préservation d'une certaine indépendance théorique. Plus précisément, la linguistique française est, dans l'ensemble, restée insensible au projet de la linguistique cognitive, dont les GxC sont parties prenantes. Mais plus encore, les approches françaises et francophones, quelles que soient leurs différences, ont toujours considéré comme pertinente et devant être décrite, la relation entre syntaxe et sémantique – contrairement à la situation outre-Atlantique où le débat rageur entre approches modulaires et formelles (comme le générativisme) et non modulaires et cognitives, est principalement articulé autour de la question de cette relation : les formalistes voyant une autonomie entre syntaxe et sémantique, les cognitivistes (parfois des générativistes dissidents) y voyant une interdépendance. Ce débat, donc, n'a pas véritablement eu lieu en France où très tôt des linguistes influents ont indiqué une position « intégrative » ; on pourrait citer Pottier, mais reprenons ici la « sentence » de Culioli :

« tout vaudra mieux que la séparation essentielle de syntaxe et sémantique qui ramène inéluctablement, à une syntaxe avec un lexique muni de règles projectives » (Culioli 1968 : 113)⁷.

Par ailleurs, le Lexique-Grammaire n'a eu de cesse de montrer – comme l'indique la dénomination de cette approche - l'articulation des propriétés lexicales et syntaxiques. Quant aux approches macro-syntaxiques, elles sont indiscutablement fortement armées pour prendre en considération de façon globale, des niveaux supérieurs à la simple proposition, en élargissant la grammaire à la pragmatique, à la cognition et au discours – élargissement entrepris également par les GxC (notamment, et pour le français, Lambrecht).

Le point b) - le rapport des études francophones à la notion de construction – est indépendant du premier point. La raison en est simple : si les constructions sont des unités de

⁴Les travaux de M. Achard (sur la complémentation verbale - 1998 ou récemment sur les constructions impersonnelles 2015) s'inscrivent plus particulièrement dans la Grammaire Cognitive de Langacker.

⁵ L'ouvrage de Furukawa (2005) est un bel exemple d'entreprise constructionnelle revendiquée, sans inscription dans un cadre théorique.

⁶On peut noter, dans le domaine de la morphologie, des travaux explicitement fondés sur la notion de construction (voir par ex. Amiot et Van Goethem 2012). On doit aussi rappeler que figure selon nous dans l'ouvrage de Willems (1981) la première mention de la notion de construction, bien avant, donc, les approches américaines.

⁷ Le modèle culiolien, tel qu'il est présenté par Franckel et Paillard (1998) montre une grande compatibilité avec l'approche constructionnelle : dimension sémantique de la syntaxe et autonomie de la syntaxe par rapport au lexique (Franckel et Paillard, 1998 : 62).

la langue au même titre que les lexèmes, elles ne peuvent être considérées comme les produits exclusifs d'une théorie, ou comme n'ayant de pertinence que dans telle théorie. Ainsi, la construction comme unité de langue peut être envisagée indépendamment de tout modèle, dans des approches essentiellement empiriques, sans fondement théorique marqué. Et par ce fait même, rien ne s'oppose en principe à son intégration dans des modèles qui peuvent être éloignés, voire indifférents aux conceptions cognitives ou fondées sur l'usage. Du reste, c'est ce à quoi nous assistons dans la littérature : l'architecture parallèle de Jackendoff (Goldberg 1996), la Word Grammar (Hudson 2010), la Role and Reference Grammar (Nolan et Diedrichsen 2013), la Pattern Grammar (Hunston 2008), soit intègrent la notion de construction à leur modèle, soit revendiquent la compatibilité du modèle avec l'unité construction. Même les approches innéistes et modulaires, comme celle de Pinker (2013), se montrent désormais plus accueillantes pour la notion, alors qu'elle était radicalement rejetée il y a encore quelques temps (Chomsky 1981).

Ce travail nécessaire d'évaluation n'a pas encore véritablement été entrepris dans les approches francophones. Nous pensons urgent de discuter du statut des constructions, notamment des constructions complexes : celles-ci seraient d'une certaine manière pré-construites, disponibles « en langue » ou dans la compétence des locuteurs. On peut revenir à Saussure ici, qui, en anticipant la notion d'exemplaire actuellement centrale dans les modèles fondés sur l'usage, s'exprimait ainsi :

il faut attribuer à la langue, non à la parole, tous les types de syntagmes construits sur des formes régulières. En effet, comme il n'y a rien d'abstrait dans la langue, ces types n'existent que si elle en a enregistré des spécimens suffisamment nombreux. Quand un mot comme *indécorable* surgit dans la parole, il suppose un type déterminé, et celui-ci à son tour n'est possible que par le souvenir d'un nombre suffisant de mots semblables appartenant à la langue (*impardonnable, intolérable, infatigable*, etc.). Il en est exactement de même des phrases et des groupes de mots établis sur des patrons réguliers ; des combinaisons comme la *terre tourne, que vous dit-il ?* Etc., répondent à des types généraux, qui ont à leur tour leur support dans la langue sous forme de souvenirs concrets (Saussure, 1916/1984 : 172).

La référence à Saussure est d'ailleurs devenue étonnamment fréquente chez les constructionnalistes, essentiellement pour évoquer la relation signifiant-signifié constitutive du statut de signe de la construction⁸. Dans cet inventaire de formes opéré par Saussure, ne peut-on aller plus loin en considérant l'hypothèse constructionnelle, et en concevant que des unités schématiques, porteuses de sens, sont disponibles en langue comme modèles productifs ? L'idée peut sembler assez peu polémique pour le schéma (désigné par le terme de diathèse circonstancielle par Gmir-Ezzine 2014) et proposé par Halliday (1994) comme illustration de la « métaphore grammaticale » :

Le N_{temps/espace} voir GN Inf.

par ex.

(3) L'année 2013 a vu l'économie enregistrer de nombreux soubresauts.

Mais qu'en est-il, par exemple, des énoncés averbaux « processifs » ? Ainsi :

⁸Par exemple : "One of the central concepts of linguistics is the Saussurean notion of the linguistic sign as an arbitrary and conventional pairing of form (or sound pattern/signifiant) and meaning (or mental concept/signifié). [...] Over seventy years after Saussure's death, several linguists then explicitly started to explore the idea that arbitrary form-meaning pairings might not only be a useful concept for describing words or morphemes but that perhaps all levels of grammatical description involve such conventionalised form-meaning pairings (Hoffmann et Trousdale, 2013, p.10).

(4) long ballon pour Zidane / Zidane pour Henry⁹

Peuvent-ils être considérés comme des réalisations d'une forme modèle a priori, à laquelle sont attachées des propriétés sémantico-pragmatiques, elles-mêmes liées à une pratique discursive spécifique ? Peut-on concevoir qu'un énoncé dans lequel figure un verbe transitif, a été produit par instanciation du schéma transitif GN_{sujet}-V-GN_{objet}, et qu'il n'est pas le résultat d'une « projection » des arguments du verbe ? Ne peut-on pas, d'ailleurs, concevoir ce phénomène syntaxique de projection comme la trace d'une métaphore « conceptuelle » – c'est la position de Taylor (2012) –, métaphore du dictionnaire/grammaire (lexique et règles)¹⁰ qui opère une séparation entre syntaxe et sémantique, là où les GxC (parmi d'autres théories) voient un continuum ?

Les critères présentés plus haut pour définir une construction sont-ils suffisants ? Peut-on parler encore de construction, dans ces exemples de V. Hugo, avec ce type particulier de relatives, statistiquement saillant chez cet auteur¹¹, et qui pourrait être assimilé à un sous type de relatives adjectives ? Ou s'agit-il plutôt d'une « réalisation » stylistique en discours, formée pour l'expression d'un projet esthétique particulier ? On voit ici comment la relative recatégorise en un repère stable ce qui a d'abord fait l'objet d'une perception confuse :

(5) Un rassemblement se pressait devant un perron de quelques marches qui était l'entrée de la mairie (*Quatre-vingt-treize*)

(6) À l'est apparaissait une blancheur qui était le lever du jour, à l'ouest blêmissait une autre blancheur qui était le coucher de la lune (*Quatre-vingt-treize*)

(7) Derrière cette tour se perdait dans la brume une grande verdure diffuse qui était la forêt de Fougères (*Quatre-vingt-treize*).

L'hypothèse constructionnelle est donc à éprouver et à évaluer à partir d'analyses linguistiques prenant comme objets des unités candidates au statut de construction, et en mettant en relation ces unités avec les propriétés définitoires présentées plus haut.

Ce numéro de *Langue française* propose un ensemble d'études qui ont toutes un double objectif : analyser des phénomènes linguistiques sous l'angle constructionnel, et interroger les Grammaires de construction sur quelques-uns de leur aspect les plus problématiques. Ainsi, on peut distinguer trois grands types d'unités étudiés ici :

1- Des constructions schématiques dont le degré d'abstraction et de généralité les éloigne de tout phraséologisme : la construction transitive simple dont D. Legallois met en évidence la sémantique homogène, et la construction passive que P. Jalenques analyse dans une perspective compositionnelle. La conception constructionnelle de la transitivité et du passif défendue par les deux auteurs s'éloigne de celle généralement évoquée par les GxC : cette conception s'appuie sur une critique de la prototypicité - et sur la promotion d'une sémantique « abstractionniste », mieux à même de rendre compte de l'homogénéité du phénomène étudié sans s'appuyer sur des extensions de sens, dont l'argumentation est généralement discutable.

⁹Deulofeu (2000), Krazem (2011).

¹⁰Cette métaphore ne pourrait-elle pas, à son tour, être vue comme motivée par le processus de grammatisation, c'est-à-dire la production d'outils techniques tels que le dictionnaire et l'ouvrage de grammaire ? (Auroux 1994).

¹¹ Cf. Legallois (à par.).

C'est donc, dans ces deux articles, le type de sémantique employé par les constructionnalistes et la linguistique cognitive qui fait l'objet d'une analyse critique. La défense d'une sémantique abstractionniste par les deux auteurs s'appuie sur l'argument de la schématicité du sens négligé par les GxC alors qu'elles promeuvent la schématicité du signifiant (la pertinence de schémas abstraits tels que GN_{sujet}-V-GN_{objet}).

2- Des constructions schématiques ou semi-spécifiques pour lesquelles on peut arguer d'un fonctionnement (semi-)phraséologique dans le sens où ces constructions relèvent de la « tournure », de la « manière de dire » tout en conservant une productivité. Ainsi, G. Corminboeuf et F. Gachet analysent une construction expressive (exprimant une incrédulité) exemplifiée par l'énoncé :

(8) Moi, me moquer !

Cette construction a déjà fait l'objet d'analyses en GxC (notamment Lambrecht 1990 pour l'équivalent anglais), mais son statut ne cesse d'interroger : un tel type d'expression relativement rare peut-il être mémorisé par les locuteurs, c'est-à-dire peut-il constituer une unité de langue, d'autant plus qu'une certaine variabilité du schéma est observée à travers le corpus d'étude ?

L'analyse de T. Nakamura porte sur un aspect important revendiqué par les GxC, à savoir les relations réticulaires qu'entretiennent les constructions entre elles : ainsi, la construction spécificatiionnelle dont l'auteur rappelle les propriétés, déjà elle-même apparentée au schéma pseudo-clivé :

le problème, c'est que P / ce qui est problématique, c'est que P,

est mise en relation avec une forme transitive :

(9) cet article a un objectif : INF. / cet article a pour objectif de INF.

Sans que l'on puisse parler de dérivation, il existe un réseau grammatical dont les composants – les constructions - partagent à la fois des éléments lexicaux (les noms sous-spécifiés) et des propriétés (sémantiques, pragmatiques), tout en possédant chacune leurs singularités.

Les constructions attributives avec changement d'état – par exemple :

(10) il a viré crado

que travaillent N. van Wette et P. Lauwers, s'organisent également en famille ou réseau. Les auteurs s'intéressent plus précisément à deux verbes (*tourner* et *virer*) dont ils montrent, dans une perspective diachronique, l'évolution vers les emplois attributifs. Dans ce travail, les récents apports de la GxC (Traugott et Trousdale 2013) pour l'analyse diachronique sont discutés et considérés comme essentiels, car ils rendent compte de phénomènes complexes que la théorie de la grammaticalisation néglige quelque peu : l'interaction entre les constructions (en l'occurrence prépositionnelles et non prépositionnelles) d'un même verbe et l'analogisation constructionnelle entre deux verbes différents. La « boîte à outils » que constitue la GxC, permet de rendre compte de parcours différents des verbes, vers la même fonction copulative.

3- Des phénomènes non-phrastiques ou non syntaxiques qui peuvent être également traités comme des constructions en tant qu'association conventionnelle d'une forme et d'un sens. Ainsi, pour A. Patard, le morphème du conditionnel correspond à trois constructions

différentes possédant chacune son signifié propre (ultériorité dans le passé, évidentialité et éventualité), alors qu'elles sont habituellement analysées comme les actualisations contextuelles d'un seul et même signifié abstrait (voir p. ex. Haillet 2002). Contrairement à d'autres contributeurs de ce numéro, A. Patard discute de la pertinence de ce type d'approche « abstractionniste » et fait de la non-compositionnalité un élément essentiel pour déterminer la nature constructionnelle des trois grands contextes d'emploi du conditionnel. S'appuyant sur un corpus latin et français, elle propose des arguments diachroniques pour montrer l'origine de chaque construction et la raison de leur non-compositionnalité (conventionnalisation d'inférences, érosion sémantique et formelle, etc.), et de là, la difficulté qu'il y a à considérer le conditionnel dans une perspective monosémique.

Les phénomènes morpho-phonologiques que sont la liaison nominale (*un n-ours, des z-ours*) et la liaison verbale (*ils z-ont, il y en n-a*) reçoivent également un traitement constructionnel dans l'étude de L. Liégeois qui s'appuie sur un corpus longitudinal. Dans cette contribution, qui offre une perspective développementale sur les constructions, l'auteur défend un scénario « lexical » de l'acquisition de la liaison reposant sur les principes de la GxC et des modèles « basés sur l'usage » (cf. Tomasello 2003, Bybee 2010). Selon ce scénario, l'enfant élabore progressivement, à partir des constructions lexicales non-analysées, des constructions schématiques (p. ex. | un X |) où sont insérés des exemplaires mémorisés (p. ex. *z-ours*) - d'où certaines erreurs de liaison (*un z-ours*) ; la liaison est finalement acquise lorsque les relations entre les constructions schématiques et exemplaires lexicaux sont stabilisées et standardisées. Ce scénario, qui a été conforté empiriquement pour la liaison nominale (voir p. ex. Chevrot *et al.* 2007), semble confirmé dans son ensemble pour la liaison verbale par les données présentées par l'auteur.

Face au succès retentissant que connaissant les GxC, il a paru nécessaire aux éditeurs de ce numéro, de proposer une évaluation dans le domaine francophone¹². L'apport essentiel de ce numéro de *Langue Française* réside dans l'éventail des unités analysées : des constructions syntaxiques schématiques aux unités plus phraséologiques, mais aussi des unités qui ne relèvent pas à proprement parler de la syntaxe (conditionnel, liaison). Les positionnements des chercheurs sont également variés : des « partisans » convaincus par les GxC aux « sympathisants », plus sceptiques cependant, pour lesquels les constructions sont des unités pertinentes, mais dont le cadre d'analyse apparaît critiquable. Ce sont ces deux conditions réunies – diversité des unités, multiplicité des points de vue des chercheurs – qui permettront aux lecteurs intéressés par ce nouveau paradigme de se forger un avis.

Références

- ACHARD M. (1998), *Representation of Cognitive Structures: Syntax and Semantics of French Sentential Complements*, Berlin et New York: Mouton de Gruyter.
- ACHARD M. (2015), *Impersonals and other Agent Defocusing Constructions in French*. Amsterdam, John Benjamins.

¹² Mentionnons que les contributeurs à ce numéro ont été sélectionnés suite à un appel à publication.

- AMIOT D. et VAN GOETHEM K. (2012), A constructional account of French-clé 'key' and Dutch sleutel-'key' as in mot-clé/sleutelwoord 'key word', *Morphology* 22/3, 347-364.
- AUROUX S. (1994), La révolution technologique de la grammatisation: introduction à l'histoire des sciences du langage. Bruxelles, Mardaga
- BOAS H. et GONZÁLVEZ GARCÍA F. (2014), *Romance Perspectives on Construction Grammar*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- BOUVERET M. et Legallois D. (éds) (2012), *Constructions in French*, Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- BYBEE, J. (2010), *Language, Usage and Cognition. Organization*, Cambridge: Cambridge University Press.
- CHEVROT J.-P., CHABANAL D. et DUGUA, C. (2007). Pour un modèle de l'acquisition des liaisons basé sur l'usage: trois études de cas. *Journal of French Language Studies* 17/1, 103-128.
- CHOMSKY N. (1981) *Lectures on Government and Binding: The Pisa Lectures*, Foris Publications, Dordrecht and Cinnaminson, N.J.
- CROFT W. (2001), *Radical Construction Grammar: Syntactic theory in typological perspective*, Oxford: Oxford University Press.
- CULIOLI A. (1968). « La formalisation en linguistique », *Cahiers pour l'Analyse* 9, 106-117
- DE KNOP S., MOLICA F. et KUHN J. (2013), *Konstruktionsgrammatik in den romanischen Sprachen*, Frankfurt am Main: Peter Lang.
- DEULOFEU, J., (2000), « Les commentaires sportifs constituent-ils un genre au sens linguistique du terme ? » *Corpus. Méthodologie et applications linguistiques*, M. Bilger (éd.), Paris : Champion, p. 271-295.
- FILLMORE CH. KAY P. et O'CONNOR P. (1988), « Regularity and idiomaticity in grammatical constructions: The case of let alone », *Language* 64/3, 501-538.
- FRANCKEL J-J et PAILLARD D. (1998) « Aspects de la théorie d'Antoine Culioli », *Langages*, 129, 52-63.
- FRANÇOIS J. (2008), « Les Grammaires de construction, un bâtiment ouvert aux quatre vents », *Cahiers du Crisco* 26
http://www.crisco.unicaen.fr/IMG/pdf/Cahier_CRISCO_26_FRANCOIS1.pdf
- FURUKAWA N. (2005), *Pour une sémantique des constructions grammaticales*, Bruxelles, de Boeck.Duculot
- GMIR-EZZINE R. (2014), *La diathèse circonstancielle en français au moyen du verbe voir : étude syntaxique, sémantique et pragmatique*. Thèse de Doctorat, Paris 3 Sorbonne - La Nouvelle.
- GOLDBERG A. (1995), *Constructions: A construction grammar approach to argument structure*. Chicago : University of Chicago Press.
- GOLDBERG A. (1996), Jackendoff and construction-based grammar, *Cognitive Linguistics* 7/1, 3-19.
- HAILLET P. P. (2002), *Le conditionnel en français : une approche polyphonique*. Gap : Ophrys.

- HALLIDAY M. (1994). *Introduction to Functional Grammar*, 2e éd. Londres : Routledge
- HOFFMANN T. et TROUSDALE G. (2013), *The Oxford handbook of construction Grammar*, Oxford University Press.
- HUNSTON S. (2008). Starting with the small words: Patterns, lexis and semantic sequences. *International Journal of Corpus Linguistics* 13, 271-295.
- HUDSON R. (2010), *An Introduction to Word Grammar*, Cambridge : Cambridge University Press.
- KRAZEM M. (2011), « Zidane, qui passe à Sganarelle, qui lance Platini...ou comment des noms propres deviennent phrases averbales », *Les énoncés averbaux autonomes entre grammaire et discours*, F. Lefeuve et I. Behr (éds.), Paris : Ophrys, p. 121-136.
- LAMBRECHT K. (1990), « What, me worry? Mad Magazine sentences revisited », *Proceedings of the Sixteenth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, University of California, 215-228.
- LAMBRECHT K (2008), « Contraintes cognitives sur la syntaxe de la phrase en français parlé », *Modèles syntaxiques à l'aube du XXIe siècle*, D. Van Raemdonck (dir) Peter Lang.
- LANGACKER R. (1987), *Foundations of cognitive grammar*, Volume 1: Theoretical prerequisites. Standford : Standford University Press.
- LEGALLOIS D. (2017), « Notice *Construction* », Encyclopédie Grammaticale du Français, en ligne : <http://encyclogram.fr/>
- LEGALLOIS D. (à paraître). « Les motifs lexico-grammaticaux : une nouvelle approche en stylistique », *Actes du Colloque International de Stylistique Lyon 2015*, Presses universitaires de Lyon, collection textes et langue.
- NOLAN B. et DIEDRICHSSEN E. (2013), *Linking Constructions into Functional Linguistics : The role of constructions in grammar*, Amsterdam / Philadelphia : J. Benjamins.
- PINKER S. (1989/2013), *Learnability and cognition : the Acquisition of Argument structure*, Cambridge, MA : MIT Press.
- SAUSSURE F. de, (1916/1984), *Cours de linguistique générale*, Paris : Payot.
- TAYLOR J. (2012), *The Mental Corpus : How Language is Represented in the Mind*, Oxford : Oxford University Press
- TOMASELLO M. (2003), *Constructing a Language: A Usage-Based Theory of Language Acquisition*. Cambridge : Harvard University Press.
- TRAUGOTT E. et TROUSDALE G. (2013), *Constructionalization and Constructional Changes*. Oxford : Oxford University Press.
- WILLEMS D. (1981), *Syntaxe, lexicque et sémantique. Les constructions verbales*, Gent: Rijksuniversiteit te Gent.

